



Le Poulpe

BULLETIN DE LIAISON DE LA SEPANSO GIRONDE

Décembre 2012

Les Nouvelles



Edito

La transition écologique, expression certes plus acceptable que « développement durable », est un objectif officiel de l'Etat depuis la conférence environnementale qui s'est déroulée en septembre dernier.

Si la plupart des sujets qui font partie de nos préoccupations ont été abordés, il subsiste de nombreuses interrogations quant à la réelle volonté du gouvernement et la mise en œuvre des mesures annoncées.

Comment peut-on être sûr que les pouvoirs publics souhaitent une plus grande participation des citoyens aux décisions impactant l'environnement tant que l'on n'a pas la preuve que certains projets délétères seront réexaminés.

Si l'objectif de sobriété et d'efficacité énergétique a bien été annoncé, il semble que l'on tergiverse beaucoup avant de mettre en œuvre les mesures d'économie qui s'imposent. On voit toujours « fleurir » des projets photovoltaïques aux dépens de la forêt et des projets éoliens sur les couloirs migratoires alors même qu'aucun calendrier n'a été fixé concernant la part du nucléaire dans le mix énergétique.

Si une stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens est prévue, rien n'est entrevu au sujet des nanotechnologies et il est même prévu une révision des engagements du Grenelle concernant les pesticides qui ne semble pas aller dans le bon sens.

La biodiversité est devenue le terme à la mode ; il est certes plus facile de faire accepter la création d'une agence nationale de la biodiversité (après la création d'une agence régionale, et d'un observatoire départemental de la faune sauvage.....) que de réellement mettre en place une régulation qui permettrait de préserver ce qu'il reste de nature et qui ne sera vraisemblablement pas davantage protégé par la Trame Verte et Bleue que l'on est en train d'élaborer.

Il est vrai que le problème qui préoccupe le plus le gouvernement est économique et que l'on fonctionne toujours selon le même modèle, à savoir la croissance, avec ses corollaires - consommation d'espaces naturels et pollution - comme seul moyen de créer des emplois. Le changement de paradigme, c'est pour quand ?

C. G.

La SEPANSO Gironde vous adresse ses meilleurs vœux pour 2013

SAGE en Gironde

Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) est un document de planification de la gestion de l'eau à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente (bassin versant, aquifère, ...). Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau et il doit être compatible avec le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). Le SDAGE du bassin Adour-Garonne pour 2010 à 2015 a été approuvé en 2009.

Chaque SAGE est élaboré par les acteurs locaux (élus, usagers, associations, représentants de l'Etat, ...) réunis au sein d'une commission locale de l'eau (CLE).

Le projet de SAGE est soumis à enquête publique et approuvé par l'Etat qui veille à sa mise en œuvre via la police de l'eau. C'est donc un outil de régulation très important car le règlement et les documents cartographiques qui en découlent sont opposables aux tiers. Les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec les objectifs de protection définis par le SAGE.

Tous les SAGE prévus en Gironde ont été initiés. Certains (Ciron, Born et Buch) sont encore en cours d'élaboration tandis d'autres, font l'objet d'une révision pour répondre aux exigences de la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) 2006.

... / ...

Décembre 2012

1

SAGE Gironde (suite)

- Le SAGE de la Leyre, révisé, a été définitivement approuvé par les membres de la CLE et est en attente de signature par le Préfet. Le périmètre du SAGE (2 565 km²), concerne les bassins versants de la Leyre, des cours d'eau côtiers situés sur la rive est du Bassin d'Arcachon ainsi qu'un secteur de lagunes en amont. Les mesures retenues (45 mesures selon 6 enjeux) ont pour objectif de concilier la gestion équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques avec le développement des activités économiques.

- Le SAGE Nappes profondes de Gironde, approuvé en 2003, concerne les ressources en eaux souterraines profondes qui permettent notamment de produire près de 99% de l'eau potable qui alimente le département de la Gironde. Au rythme actuel de consommation, la recharge naturelle est insuffisante pour compenser les prélèvements, en augmentation continue dans les nappes profondes. La CLE, qui procède depuis 2008 à sa révision, a validé le projet le 3 avril 2012. Il sera soumis à Enquête publique du 3 décembre 2012 au 8 janvier 2013. Nous sommes favorables à son approbation.

- Le SAGE des lacs médocains : sa révision a été adoptée à l'unanimité le 9 nov. 2012. Il concerne les lacs de Carcan-Hourtin et de Lacanau et les canaux qui les relient entre eux et au bassin d'Arcachon ainsi que l'ensemble des crastes et la nappe plioquaternaire qui les alimentent. Encore en relativement bon état, ces milieux demandent à être protégés notamment pour leur communication avec le bassin d'Arcachon –exutoire, mais aussi porte d'entrée des migrateurs, dont l'anguille.

- Le SAGE de l'Estuaire Gironde (3683 km² dont 365 km² pour l'estuaire dans le domaine public fluvial et 3318 km² en surface communale : dont 16% en Charente Maritime et 84% en Gironde) concerne 185 communes dont 142 en Gironde. Le SAGE concerne aussi les milieux associés de l'estuaire avec en particulier des marais et 56 cours d'eau affluents (longueur totale = 585 km). L'estuaire de la Gironde est relativement préservé d'un point de vue environnemental, par rapport à ceux de la Loire et de la Seine. Toutefois, depuis de nombreuses années, on a vu apparaître la dégradation de certains compartiments biologiques d'où la demande des associations, des scientifiques et de certains usagers d'un programme de mesures de protection. Le 19 novembre dernier, après 6 années de travaux préparatoires, **le projet de SAGE a été rejeté par la CLE. La SEPANSO, très préoccupée par le devenir de l'Estuaire, apportera donc dans les mois qui viennent tout son soutien à celles et ceux qui proposeront un outil de gestion permettant de préserver la qualité des eaux tout en respectant l'ensemble des activités.**

E. A.

PARCS NATURELS MARINS : on a perdu le gouvernail

Créée en 2006 pour assurer la protection environnementale des milieux maritimes, l'Agence des Aires Marines Protégées avait pour ambition la création d'une dizaine de Parcs Naturels Marins (PNM) d'ici 2015. A ce jour, il en existe quatre dont deux en métropole, Iroise et golfe du Lion et deux outre-mer, Mayotte et les Glorieuses. Cinq autres sont en gestation, mais les dernières informations laissent à penser que tous ne verront pas le jour.

Notre département est concerné par deux d'entre eux, celui de l'Estuaire de la Gironde et des pertuis charentais et celui du Bassin d'Arcachon et de son ouvert. L'étude du premier a été lancée en juin 2008 sous l'égide d'une mission de 4 personnes. Après 2 ans de concertation avec 150 organismes, 117 communes, et plus de 400 réunions, la mission a proposé en juin 2011 un projet qui a été soumis à enquête publique et a reçu un avis favorable en décembre 2011 et a été transmis au ministère de l'écologie. Le second, dont le périmètre est beaucoup moins important, n'a été lancé qu'en février 2010 et soumis à enquête publique début 2012, et est également sur le bureau de la Ministre de l' Ecologie.

La première cause de retard a été l'élection présidentielle : on se souvient de la démission de la Ministre, Madame Kosciusko - Morizet pour assurer la communication du candidat Sarkozy. La deuxième est la mise en place d'un nouveau gouvernement et le changement de ministre au bout de quelques jours. Mais la vraie raison est la diminution des crédits de l'Agence qui va probablement entraîner la mort du PNM de l'estuaire et de sérieux doutes sur celui du Bassin d'Arcachon.

On constate donc que, au mépris du travail de plusieurs centaines de salariés et de bénévoles et de ses engagements internationaux, l'Etat français est incapable d'assurer une politique de protection à long terme mais gouverne l'environnement à grands coups de barre à babord et à tribord.

C. B.

La SEPANSO signe la charte Natura 2000 des marais du Blayais

Le DOCOB du site Natura 2000 des Marais du Blayais ayant été validé en 2010, la période d'animation est engagée et l'on peut féliciter les citoyens du Blayais qui ont déjà signé des contrats (8 contrats signés depuis janvier 2011) dont deux signés par la mairie de Braud et Saint-Louis qui montre ainsi l'exemple.

Propriétaire de quelques parcelles boisées dans ces marais du Blayais, acquises dans le but de les sauver de la destruction, c'est tout naturellement que la SEPANSO s'est engagée à soutenir les objectifs de protection figurant dans le DOCOB. La SEPANSO fait donc partie des quatre signataires de la charte, signifiant une fois de plus son attachement à la préservation des boisements humides au sein du marais de Saint Louis Saint Simon.

C. G.



Sud-Ouest 16/10/2012

Par Pierre Lascourreges

Qui veut des centrales photovoltaïques ?

Le projet d'installation d'une centrale photovoltaïque soumis à enquête publique ravive un bras de fer entre le maire et les chasseurs. Le débat reste ouvert.

Une centrale photovoltaïque au sol verra-t-elle le jour à Bazas ? On apprend que la société E on Climate et Renewables France Solar, basée à La Ciotat, souhaite réaliser sur la commune une centrale d'une puissance de 8,38 mégawatts-crêtes sur une superficie d'un peu plus de 25 hectares, au lieu-dit La Pujade.

Ce projet étant soumis à une demande de permis de construire et une demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, la Direction départementale des territoires et de la mer de la Gironde, en liaison avec les services de la préfecture, a diligenté une enquête publique actuellement en cours.

.....

« Un crime contre la forêt » : Un point de vue que ne partage pas Jean-Louis Riflade, président de l'ACCA de Bazas (Association communale de chasse agréée) : « Nous ne sommes pas contre le développement des énergies renouvelables. Mais, pas sur une zone naturelle sensible située à 200 mètres de la source du Beuve. Sans parler des atteintes au paysage et leurs conséquences sur la faune et le maintien des installations de chasse et des palombières. Nous pensons que la réalisation de parcs photovoltaïques est plus appropriée sur les toitures des bâtiments d'activités ou industriels, les terrains vagues ou impropres, les friches industrielles et les abords d'infrastructures routières. »

M. Riflade fulmine : « C'est un crime contre la forêt. L'implantation prévue va entraîner une déforestation de 35 hectares de forêt cultivée dont le reboisement a été largement subventionné après les tempêtes de 1999 et 2009. Comment ne pas voir dans ce projet la menace d'une spéculation foncière ? »

.....

Cette affaire a pourtant connu un précédent. En 2009, déjà, à la suite d'une enquête publique, le commissaire-enquêteur avait émis un avis défavorable sur un projet identique et situé au même endroit. Avec le soutien des Amis de la Brèche et de la

Sepanso, M. Riflade avait même eu gain de cause sur une procédure engagée devant le tribunal administratif. Aujourd'hui, il se dit prêt à recommencer.

Par J.-D. R.

Sud-Ouest 07/11/12

A 65, encore le désert ?

Les associations de défense de l'environnement dénoncent une nouvelle fois le faible trafic.

Tombé hier soir, un communiqué de la Sepanso, d'Aquitaine Alternatives et de la Fédération France Nature Environnement ajuste de nouveau l'autoroute A 65 Langon-Pau dans leur ligne de mire. Les associations estiment que le trafic, « nettement inférieur aux prévisions à l'issue de la première année d'exploitation, est insuffisant pour en assurer l'équilibre financier ».

Pourquoi cette sortie sur les chiffres 2011, la première année pleine d'exploitation ? Elle fait suite à la transmission par A'liénor - le concessionnaire - de son rapport annuel 2011 aux collectivités territoriales. La Sepanso l'a épluché et a comparé les chiffres au prévisionnel intégré aux annexes du décret de concession. « Il y a un devoir de retour de ces informations vers le citoyen », explique Daniel Delestre, le vice-président de la Sepanso.

Selon l'association, le trafic moyen s'est établi à 5 332 véhicules par jour en 2011, dont 5,9 % de poids lourds. « Il est inférieur d'environ 40 % par rapport à l'objectif initial de 7 660 véhicules/jour, dont 12 % de poids lourds », écrit la Sepanso. Au printemps, A'liénor avait communiqué un chiffre à peu près similaire (5 600 véhicules/jour) mais avait indiqué qu'il était inférieur de 25 % aux prévisions. « Nous nous en tenons aux documents », justifie Daniel Delestre. L'association pointe aussi du doigt « un déficit énorme de la concession ». Elle se réfère aux éléments financiers mis en ligne, qui font apparaître un résultat courant avant impôts de - 34,9 millions ... d'euros en 2011.

.....

Nous n'avons pu, hier soir, confirmer ces chiffres auprès

première fois sur ce site protégé.

Un premier arrivage. De leur zone de nidification, l'Europe du nord, les grues cendrées, appelées aussi « Dame grise », « descendent » vers le sud pour passer l'hiver. La raison pour laquelle, on en retrouve quelques « grappes » ...a

Les bernaches font leur premier festival

À partir d'aujourd'hui et jusqu'au dimanche 25 novembre, la LPO Aquitaine, avec ses partenaires le Parc naturel régional des Landes de Gascogne et la Sepanso, organise le premier Festival de l'oie bernache.

Chaque hiver, la bernache cravant investit les eaux du bassin d'Arcachon. Plusieurs milliers de kilomètres depuis la toundra sibérienne pour rejoindre les côtes atlantiques européennes et passer la saison froide. Le territoire du bassin d'Arcachon accueille près de 60 000 bernaches chaque année, soit plus du quart de la population mondiale de la sous-espèce sibérienne.

À cette occasion plusieurs animations sont proposées sur tout le bassin d'Arcachon (lire par ailleurs) et notamment à Andernos-les-Bains. Il y aura tout d'abord des accueils postés (gratuits) pour observer les bernaches depuis la jetée, aujourd'hui lundi, mercredi, samedi et dimanche de 10 à 16 heures, en présence d'un guide disposant de matériel pour permettre de côtoyer de près ces grandes voyageuses.

Conte et marche : Une rencontre littéraire, gratuite et ouverte à tous, avec Olivier Rolin, écrivain voyageur, et Pierre Schoentjes, professeur de littérature, aura

Sud-Ouest 01/11/12

Par Julien Lestage

Les grues cendrées de retour au Cousseau

Tous les ans, elles font le spectacle dans le ciel médocain. Les grues cendrées, habituées à hiverner dans la réserve du Cousseau, commencent à arriver.

Depuis quelques jours, au petit matin, en levant les yeux, les autochtones peuvent observer dans le ciel médocain de grands oiseaux d'une envergure de 2 mètres et qui « détaillent » du marais du Cousseau pour rejoindre les champs de maïs voisins situés entre Carcans et Hourtin. L'hiver, c'est leur garde-manger. En fin de journée, juste avant le coucher du soleil, ils rejoignent, dans un vol en « V » parfaitement maîtrisé, la zone humide pour y passer la nuit. **Le Cousseau, cette réserve nationale gérée par la Sepanso, située sur la commune de Lacanau (1), est leur dortoir. L'affaire dure depuis la fin des années 80, période à laquelle la grue**

cendrée a été observée pour la



La vie des Réserves Naturelles

RN Bruges Renseignements et réservations : animation.sep@wanadoo.fr ou 05 56 57 09 89

Visites guidées de 9 h à 12 h : Dimanches 20 janvier, 10 février, 3 et 24 mars, 21 avril (gratuit)

Sorties thématiques de 9h à 12h :

- Samedis 19 et 26 janvier, 2 et 23 mars de 9 h à 13 h : Formation de bénévole ouverte à toute personne désireuse de participer à l'accueil du public sur la RN (en 2 parties) . Gratuit
- Samedi 2 février de 9 h à 12 h : Les zones humides protègent notre eau (anniversaire convention Ramsar). Gratuit
- Samedi 9 février de 9 h à 12 h : Chantier nature (la taille du têtard) - Gratuit
- Vendredi 1er mars : Sortie nocturne à la découverte des Amphibiens; Gratuit
- Samedi 20 avril de 9 h à 12 h : Initiation aux chants d'oiseaux (1ere session) Gratuit.

RN Cousseau Réservations : OT Médoc-Océan 05 56 03 21 01 ou CDT Gironde 05 56 52 61 40
ou Yann Toutain (Garde-animateur) / 06.45.73.04.21

(les réductions s'appliquent aux demandeurs d'emploi, étudiants, enfants de 8 à 16 ans)

Visites Guidées pédestres de 9h 30 à 12h 30 (5 €/2€ tarif réduit). Renseignements et inscriptions : Office de tourisme « Médoc Océan » ou CDT de la Gironde

- Dimanches 17 février de 14 à 17 h 30 : visite guidée pédestre
- Dimanche 24 mars et 28 avril : visite guidée pédestre de la Réserve et accueil posté.

Sorties thématiques :

Renseignements et inscriptions : Yann Toutain (Garde-animateur)

- Samedi 12 janvier 14 h 30 à 17 h 30 : "Grus grus en pays Médoc" (observation des grues). (5 €/2€)
- Dimanche 27 janvier de 9h30 à 17h30 "Rencontre avec la dame grise de Cousseau" / Repas de midi au restaurant. 35 €/personne, repas compris.

Renseignements et inscriptions : Office de tourisme « Médoc Océan » ou CDT de la Gironde

- Samedi 9 mars de 14h à 17 h : « Sur les traces de la Loutre - Rencontre avec Stéphane Raimond » (auteur du livre « A l'affût des Loutres ») 8 € / 3 €
- Dimanche 14 avril de 9h30 à 13h00 : « La Réserve Naturelle au printemps » 5 € / 2 €

RN Arguin :

Sorties thématiques

- Dimanche 27 janvier de 9h 30 à 12h 30 : Les oiseaux hivernants du Bassin d'Arcachon. Départ Arcachon, jetée Thiers (prévoir vêtements chauds). 20 € / 15 €. . Réservation OT La Teste de Buch (0556546314)
- Dimanche 28 avril de 14 h à 16 h 30 : Les trésors des laisses de mer. (5 € / gratuit -12 ans) Inscription RN Arguin - 05.56.66.45.87 (adresser chèque à l'ordre de la SEPANSO à RN du Banc d'Arguin, chemin Petit Bordes, 33260 La-Teste-de-Buch)

Les réunions mensuelles ont toujours lieu à 18 heures à la Maison de la Nature, 3 rue de Tazia. Exceptionnellement celle de janvier 2013 aura lieu le jeudi 10 janvier
Les suivantes reprendront le 1er jeudi de chaque mois.

Nos commissions de travail sont également ouvertes à tous nos adhérents
N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir dans l'une d'entre elles.

Vous trouverez, sur le site Internet de la SEPANSO, toutes les informations sur la vie des Réserves Naturelles, les sorties nature de la SEPANSO et les informations relatives aux dossiers en cours, les enquêtes d'utilité publique... : www.sepanso.org

Afin de donner une plus grande place aux informations qui concernent notre département, la SEPANSO Gironde vient de créer son propre site internet. : www.sepanso.org/gironde/

N'hésitez pas à transmettre votre adresse électronique à la SEPANSO
Ainsi Le Poulpe deviendra plus écologique.

Adresse du Poulpe : lepoulpe.sep@wanadoo.fr

SEPANSO - 1 rue de Tazia - 33800 BORDEAUX
Tel : 05 56 91 33 65 - Fax : 05 56 91 85 75 email : sepanso.fed@wanadoo.fr

